2eme semestre 2014



FENSCH développement

magazine d'information économique de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

1[er] numéro

ALGRANGE - FAMECK - FLORANGE - HAYANGE - KNUTANGE - NEUFCHEF - NILVANGE - RANGUEVAUX - SERÉMANGE-ERZANGE - UCKANGE

ÉDITO



Dès mon élection, j'ai confié des responsabilités à des hommes et des femmes expérimentés qui se sont immédiatement mis au travail. Des projets sont déjà en phase de concrétisation ; je pense en particulier à la maison de la justice et du droit qui s'installera dans le nouvel Hôtel de Communauté ainsi qu'à MetaFensch, plateforme publique de recherche sur la sidérurgie du 21ème siècle qui, elle, prendra place dans les magasins généraux du parc du Haut Fourneaux U4.

Aujourd'hui, l'échelon intercommunal est tout à fait adapté pour mener à bien les politiques de développement dans tous les domaines. Les communes ne peuvent plus rester isolées sous peine d'être disqualifiées auprès de l'ensemble des partenaires institutionnels dont le rôle est d'accompagner et de financer les projets de la CAVF. Au plan économique, l'échelon communautaire ne se discute pas et dans le contexte difficile que nous traversons, le rôle d'une collectivité est d'être à l'écoute des acteurs pour mieux anticiper, prévoir, et construire ensemble l'avenir.

A l'écoute tout d'abord, des commerçants et des artisans, que j'ai rencontrés lors de l'Assemblée Générale de Cap Fensch ; le programme FISAC d'aide aux rénovations des devantures arrivera bientôt à son terme et nous travaillons d'ores et déjà à la recherche de nouvelles aides qui s'ajouteront au dispositif CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) d'alignement des charges sociales. Les Etats Généraux du Commerce qui auront lieu le 22 septembre 2014 rassembleront tous les acteurs et partenaires du développement commercial afin de définir ensemble une politique ambitieuse de redynamisation des centres-villes.

A l'écoute des salariés ensuite, en misant sur la formation. Un an après l'ouverture d'un pôle compétences Campus au sein de l'entreprise Thyssen Krupp, l'association AFOREST va venir s'implanter à Florange sur le parc d'activités des Vieilles Vignes. Cette implantation a été favorisée par la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale entrée en vigueur le 6 mars dernier.
Ce texte est venu réformer un dispositif vieillissant qui n'était plus adapté aux réalités du marché du travail et de l'économie actuelle. Il introduit des changements majeurs pour les salariés comme pour les entreprises afin de relever les défis de l'emploi et de la compétitivité. Nous y consacrons notre dossier, en espérant qu'il répondra à toutes vos questions.

Enfin, il est primordial d'être à l'écoute des chefs d'entreprises. Les dirigeants et donneurs d'ordres sont parmi les mieux placés pour identifier les améliorations à apporter afin de créer des conditions favorables au développement économique. Une vaste enquête débutera prochainement sur les atouts et faiblesses du territoire, et les services à mettre en place pour rester compétitif et favoriser de nouvelles implantations.

J'irai à la rencontre des chefs d'entreprises afin d'évoquer la politique communautaire, mais aussi les dispositifs gouvernementaux en faveur des entreprises comme le choc de simplification et le pacte de responsabilité. Ce dispositif ne doit pas être vécu comme une contrainte mais comme un outil en faveur de la croissance et de la compétitivité des entreprises. Nous en reparlerons.

Enfin, dans un souci d'identification plus marquée de notre territoire notamment au travers des différents supports de communication de notre communauté d'agglomération, j'ai souhaité modifier le titre de cette publication.
Désormais ValEco est devenu Fensch Développement. La vallée de la Fensch mérite d'être mise en valeur et d'agir pour son développement économique, qui reste au coeur de nos priorités.

Michel LIEBGOTT
Président de la CAVF

Fensch Développement n°1
Magazine édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Directeur de la publication :
Michel Liebgott, Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Directeur de la rédaction :
Jean-Philippe Siebert, Directeur Général des Services

Directeur de la Communication :
Dominique Zaccaro

Coordination :
Emmanuel Garbal, Olivier Bianconi, Jean-Christophe Printz

Maquette :
Angélique Labbé

Rédacteur :
Pascal Piatkowski

Photos :
Emmanuel Garbal, Photl.com

Tirage :
6800 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC (forêt gérée durablement)

SOMMAIRE

Indice ELN : 1004 points
Stabilité malgré un contexte défavorable

Janv. 2009	744
Juin 2009	755
Janv. 2010	823
Juin 2010	855
Janv. 2011	980
Juin 2011	1004
Janv. 2012	931
Juin 2012	852
Janv. 2013	909
Juin 2013	1019
Déc. 2013	1022
Juin 2014	1004

L'industrie est en positif mais ne rattrape pas une inflexion à 1004 points. L'indice de ce mois de juin est mitigé ! Globalement, l'indice accuse en effet une petite baisse de 1022 à 1004 points. Pas si terrible, en cette période décidément compliquée. Mais au-delà de la moyenne qu'il exprime, les situations son contrastées. Ainsi, par secteurs, l'industrie affiche une belle progression par rapport à décembre 2013, le commerce est stable alors qu'en revanche, les services et le BTP, en alerte, sont en baisse.
D'autre part, dans l'ensemble, la situation actuelle des entreprises est jugée satisfaisante, toutefois un peu moins que lors du semetre précédent. Pour autant, les prévisions sont peu optimistes pour le deuxième semestre : l'indice de décembre prochain nous dira si cette prudence aura correspondu à la réalité des mois à venir !

Pour en savoir plus : www.entreprendre-lorraine-nord.eu

EN BREF



ARCELORMITTAL TAILORED BLANKS LORRAINE INVESTIT 10 M€

ArcelorMittal Tailored Blanks Lorraine (Uckange), spécialisée dans la découpe et le soudage de pièces pour les carrosseries des constructeurs automobiles, investira 10 M€ au cours des trois prochaines années. Objectif : moderniser l'outil industriel et l'adapter aux nouvelles exigences du marché automobile, notamment pour pouvoir utiliser des aciers à plus haute résistance comme l'Usibor, produit à Florange. Le site accueillera principalement une ligne d'ablation (1er trimestre 2015) ainsi qu'une nouvelle presse de découpe de 800 t (2ème trimestre 2015). Le procédé d'ablation, pour lequel ArcelorMittal a déposé un brevet, consiste à enlever l'aluminium en surface avant soudage, étape indispensable pour garantir une soudure saine de l'Usibor.

ArcelorMittal Tailored Blanks Lorraine a obtenu 700 K€ des pouvoirs publics (DATAR, Région Lorraine et Département), une aide déterminante pour réaliser cet investissement. Le site uckangeois présentera son projet lors d'une journée « Portes ouvertes » le 12 septembre prochain.

LA CAVF À L'ÉCOUTE DES ENTREPRISES

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch s'apprête à lancer une vaste enquête auprès des chefs d'entreprises du territoire pour mieux connaître les services dont ces derniers souhaiteraient voir la création. La précédente étude du genre, menée en 2007, avait notamment permis de satisfaire leurs attentes en matière de réseau à très haut débit. Cette nouvelle enquête, qui commencera en juillet pour une durée de quatre mois, vise également à renforcer l'attractivité du territoire.



PÉPINIÈRE SYNERGIE AIDE AU LOYER POUR LES ENTREPRISES

Parce que créer une entreprise est un pari risqué et complexe, la CAVF est présente aux côtés des porteurs de projets générateurs d'emplois pour demain. La Pépinière Synergie héberge une grande partie de ces nouveaux talents avec l'objectif d'aider et de renforcer leurs chances de succès. Bien que le loyer soit à son minimum les deux premières années, il représente une charge de trésorerie importante pour des entreprises naissantes.

La CAVF a donc décidé de le prendre pour partie en charge, dans le respect du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Les entreprises pourront ainsi consacrer ces crédits à leur activité concrète et à leur développement. Cette participation au loyer s'élèvera à 50 % la première année et 25 % la deuxième année pour un montant indicatif maximal annuel de 4 400 euros par entreprise.

ÉTATS GÉNÉRAUX DU COMMERCE : RENDEZ-VOUS LE 22 SEPTEMBRE

Les Etats généraux du commerce, organisés par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et en partenariat avec la fédération Cap Fensch, se dérouleront le lundi 22 septembre 2014 à La Passerelle de Florange. La manifestation réunira les commerçants du territoire et les différents partenaires autour d'une réflexion sur le dynamisme des centres-villes. Elle s'attachera à définir les moyens nécessaires pour assurer l'avenir du commerce de proximité. L'après-FISAC sera également évoqué car la fin prochaine de ce dispositif rend indispensable l'étude de nouvelles aides pour pouvoir poursuivre la dynamique engagée en 2007.

Informations et inscriptions : 03 82 86 81 72



PARIS RETIENT LE PROJET «FLORANGE E2I» DE VALOPREST

Fin 2013, la société florangeoise VALOPREST, spécialisée dans la récupération, la valorisation des déchets et la propreté industrielle, a répondu à un appel à projets des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) porté par le Ministère délégué à l'Economie Sociale et Solidaire. Le 10 janvier 2014, le Ministère a annoncé que le dossier PTCE de VALOPREST était retenu.

Ce projet, baptisé « Florange e2i », a pour objectif de mettre en réseau les acteurs économiques, en vue de mutualiser la gestion, la logistique et la valorisation des intrants (fournitures) et des extrants (déchets) des structures du territoire. Sa finalité est de renforcer la compétitivité des entreprises, de produire de l'activité et de créer des emplois. « Florange e2i » s'inscrit pleinement dans les enjeux du projet de territoire 2014-2020 de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et dans les grands projets économiques en cours (Europort Lorraine, Terra Lorraine, Evol'U4….). Pour conduire son action, VALO' bénéficiera, entre autres, du soutien de la CAVF.

PLATEFORME METAFENSCH

La plateforme publique de recherche et de développement industriel dans le domaine de la sidérurgie et de la métallurgie METAFENSCH, voulue par le Président de la République, s'implantera au sein des anciens magasins généraux sur le site du haut Fourneau U4 à Uckange.

Elle accueillera une vingtaine de chercheurs qui auront pour mission de développer les nouveaux procédés et produits métalliques de demain. Leur travail se fera en cohérence avec les institutions existantes (IRT M2P, Instituts Carnot, centres de recherche privés et publics en particulier Lorrains). Les travaux d'aménagement du site sont d'ores et déjà lancés, l'activité de la plateforme débutera à l'automne 2015.

BRICOCASH : C'EST PARTI !

Les travaux de construction de l'enseigne Bricocash ont débuté sur le parc d'activités de la Feltière à Fameck, pour une ouverture prévue en avril 2015. Cette surface de bricolage de 5 000 m² proposera des stocks importants et des prix discount. Elle comprendra trois grands départements : bricolage, matériaux de construction et décoration. L'arrivée de Bricocash à Fameck générera la création d'environ 30 emplois.



© ATEBAT

ACML : Signus, l'abri voyageur indestructible

Implantée à Florange, la société ACML cherche à développer les ventes de Signus, un abri voyageur personnalisé indestructible en acier qui ne manque pas d'atouts.



Yannick et Christine TOTIS

UNE IMMERSION DANS LE MONDE ARTISTIQUE

Entreprise d'esprit familial avec des rapports hiérarchiques peu marqués, ACML possède une évidente fibre artistique. Elle a ainsi ouvert ses portes à la Cie marseillaise Cartoun Sardines Théâtre, lors de sa résidence à Florange, du 11 au 24 mai derniers.

Les artistes ont interrogé les employés d'ACML sur le thème : « Quelle serait la société idéale pour vous ? » Cette question, les comédiens l'ont également posée aux habitants et aux collégiens florangeois, avant de projeter leur film quelques jours plus tard lors d'une soirée de restitution à la Passerelle. *« Nos ouvriers se sont prêtés au jeu avec enthousiasme,* sourient Christine et Yannick Totis. *Et pour ACML, cela a été l'occasion d'une expérience supplémentaire dans le monde artistique ! »*

Créée en 2007 par Yannick Totis, aujourd'hui conseiller technique et commercial de l'entreprise, la société florangeoise ACML (Atelier de Construction Métallique Lorrain) fabrique des équipements industriels sur mesure et effectue des travaux de serrurerie et ferronnerie pour les professionnels et les particuliers. Elle est ainsi capable de concevoir et de réaliser des auvents, passerelles, paniers et racks de transport, convoyeurs, portails, portillons, garde-corps, totems, marquises mais également du mobilier (tables, chaises, cheminées design...) et, sur demande, des objets de décoration. Depuis quelque temps, elle fonde beaucoup d'espoirs dans un produit novateur sans équivalent sur le marché : un abri voyageur en acier galvanisé et métallisé de 15 mm d'épaisseur, modulable (couleurs, dimensions...), quasiment indestructible et facile d'entretien, appelé Signus.

« Notre produit est garanti 10 ans contre la corrosion mais nos clients peuvent étendre cette garantie à vie en souscrivant un contrat d'entretien mensuel de quelques dizaines d'euros, précise Christine Totis, gérante de l'entreprise. *Un remplacement standard est même possible dans certains cas. Quoi qu'il en soit, notre abri se révèle bien plus économique qu'un modèle en verre classique. »* Serge Jurczak, maire de Serémange-Erzange, a été un des premiers séduits par le concept. Plusieurs abris de couleurs différentes ont fleuri dans sa commune.

À la recherche de financeurs

A ce jour, l'entreprise florangeoise a convaincu une quinzaines de villes : Fameck, Hettange-Grande, Entrange, Rédange, Talange, Amnéville-les-Thermes, Basse-Ham, Cattenom, Courcelles-Chaussy, Kirviller, etc. mais aussi la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (un abri vélo de même conception a notamment été réalisé pour l'aire de covoiturage du Bois de l'Etoile, à Florange). La gare routière de Metz, via le Conseil général de la Moselle, a également choisi de s'équiper avec cet abri de dernière génération, de même que des organismes privés comme le Centre commercial Leclerc Fameck et la Sarl Laforêt immobilier.

En marge de ce produit à valeur ajoutée aujourd'hui bien maîtrisé, ACML étudie en permanence de nouveaux axes de développement dans le domaine de l'art urbain, comme ces impressionnantes sculptures futuristes en acier corten et verre. *« Nous sommes à la recherche de financeurs. C'est ce qui nous manque encore pour faire aboutir davantage de projets »* conclut Christine Totis.

ACML
7, rue des Artisans 57190 Florange
Tél. 03 82 53 20 34
www.communautesignus.com
www.acml57.sitew.com



abribus signus

Didier POUCHÈLE

Envol spectaculaire pour GMT France

Spécialisée dans les amortisseurs de vibrations, la société GMT implantée à Fameck connaît un fantastique essor lié en partie à son implantation sur le marché aéronautique. Membre du cluster aéronautique régional Aériades, elle est notamment étroitement associée au programme du futur Airbus A350.

Unique filiale française du groupe allemand Gummi-Metall-Technik basé à Bühl, près de Baden-Baden (800 personnes, 120 M€ de chiffre d'affaires), l'entreprise GMT implantée depuis treize ans à Fameck ne connaît pas la crise. Bien au contraire. Cette société particulièrement dynamique, à l'image de son directeur et gérant, Didier Pouchèle, passé par Renault puis responsable des ventes d'un groupe anglais spécialisé dans les Silentblocs (amortisseurs de vibrations en caoutchouc/métal), enregistre une croissance annuelle de 15 à 20 %. En l'espace de trois ans, son chiffre d'affaires a doublé (4 M€ l'an dernier) et, pour le plus grand bonheur de ses banquiers, pourrait atteindre 10 M€ à l'horizon 2018. Simultanément, l'effectif de la société pourrait passer de 10 à 16 personnes.

Se basant sur une expérience de plus de 40 ans dans les systèmes mécaniques destinés à réduire les bruits et les vibrations, le groupe GMT a développé depuis plusieurs années deux lignes de produits en direction du marché aéronautique : amortisseurs de vibrations et de chocs (Silentblocs), bielles métalliques et composites pour structures et équipements. Une stratégie payante puisque ses applications se retrouvent désormais, entre autres, sur le gros porteur d'Airbus (A380) et surtout sur le futur A350 pour lequel GMT livre déjà actuellement le 15ème avion (sur plus de 600 commandés). Fournisseur de rang 1 d'Airbus, au même titre que Safran et d'autres très grands noms de l'aéronautique, GMT développe des produits innovants comme ces fameuses bielles métalliques et composites utilisées pour les coffres à bagages, le système d'ouverture de la trappe du train d'atterrissage avant et la fixation des caissons du cockpit du futur A350 ou encore le plancher de l'A380.

Des marchés de niche

Outre le secteur aéronautique, l'activité de l'entreprise se concentre à parts égales sur l'industrie (Caterpillar, John Deere, Fenwick, Groupe Exel...) et le ferroviaire (Alstom, SNCF, Bombardier...). Dans ce dernier segment, GMT produit par exemple les plots de suspension de secours ainsi que les suspensions de tous les moteurs des TER Régiolis, avec un très volumineux carnet de commandes en cours (200 trains chez Alstom). Si la production est réalisée en Allemagne, GMT France assure le volet technique, le contrôle qualité, la partie commerciale et propose un stock tampon à ses clients.

Pour Didier Pouchèle, ce succès repose sur plusieurs facteurs : « *Des marchés de première monte (à la création d'une machine), une forte technicité, le sens du service et de l'innovation mais aussi la présence sur des marchés de niche, où nos concurrents se comptent sur les doigts d'une main.* »

Avec ses 800 salariés, GMT fait partie des entreprises de taille intermédiaire (ETI) chères au modèle allemand, dont la flexibilité et la réactivité sont les principaux atouts. Après son décollage réussi, la filiale française du Groupe possède désormais toutes les cartes en main pour planer durablement sur son secteur de prédilection.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Les nouvelles règles à connaître

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale comporte une série de nouvelles mesures qui modifient la donne pour les entreprises, les salariés et les collectivités.

Ce qui change pour les entreprises

Simplification du financement de la formation professionnelle : la déclaration fiscale 2483 disparaît, les employeurs versent dorénavant une contribution unique, à un seul organisme collecteur paritaire agréé (OPCA) : 0,55 % de la masse salariale pour les entreprises de moins de 10 salariés, 1 % pour les entreprises d'au moins 10 salariés ; renforcement du dialogue social sur la GPEC et la formation ; aménagement du contrat de génération pour les entreprises de 50 à moins de 300 salariés pour un accès direct à l'aide associée ; renforcement de l'accompagnement des titulaires d'un contrat de professionnalisation (l'employeur doit désigner un tuteur et le dispositif est gratuit pour le bénéficiaire) ; possibilité de conclure des contrats d'apprentissage pour une durée indéterminée ; création d'un cadre pour déterminer la représentativité patronale ; ajustement des dispositions sur la représentativité des organisations syndicales de salariés ; clarification des ressources des organisations patronales et syndicales via la mise en place d'un fonds paritaire de financement dédié ; instauration d'un ensemble de règles favorisant la transparence des comptes des comités d'entreprise ; assouplissement des règles de désignation d'un délégué syndical, etc.

Ce qui change pour les salariés

À compter du 1er janvier 2015, mise en place du compte personnel de formation (CPF) ouvert à toute personne de 16 ans et plus, salariée, en recherche d'emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion ; instauration d'un entretien professionnel bisannuel pour étudier les perspectives d'évolution professionnelle du salarié ; création de périodes de mise en situation en milieu professionnel, pour permettre à un travailleur ou à un demandeur d'emploi de découvrir un métier ou un secteur d'activité ; développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) avec ouverture vers de nouveaux publics ; recentrage des périodes de professionnalisation sur un objectif de qualification et extension aux personnes en CDDI au sein de structures d'insertion par l'activité économique ; création d'un conseil en évolution professionnelle gratuit pour favoriser l'évolution et la sécurisation du parcours professionnel d'une personne, etc.

Ce qui change pour les collectivités

Simplification de la gouvernance nationale et régionale de la formation professionnelle et de l'emploi : la Région est désormais chef de file de la politique régionale d'accès à l'apprentissage et à la formation professionnelle des jeunes, des adultes et des personnes handicapées, à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle ; élargissement des missions des centres de formation des apprentis, qui doivent veiller à la cohérence entre la formation qu'ils dispensent et celle suivie en entreprise et aider les candidats à l'apprentissage à trouver un employeur ; renforcement du dispositif de contrôle de l'apprentissage et de la formation professionnelle : les agents chargés de cette mission disposent de pouvoirs accrus. Ils peuvent solliciter l'avis d'experts et s'assurer que les entreprises respectent leurs obligations, etc.

La loi introduit également de nouvelles règles applicables au travail à temps partiel. Si la durée minimale hebdomadaire est fixée à 24 heures pour tout contrat à temps partiel conclu à partir du 1er janvier 2014, une durée inférieure est néanmoins possible (par convention ou accord de branche étendu), sous réserve de la mise en œuvre d'horaires réguliers qui permettent au salarié de cumuler plusieurs activités.

Pour en savoir plus : www.legifrance.gouv.fr



Formations sur mesure chez ThyssenKrupp Presta France

Implantée à Florange, l'entreprise ThyssenKrupp Presta France possède depuis septembre 2013 son propre centre d'apprentissage pour former ses futurs salariés et permettre à son personnel de capitaliser ses compétences. Un modèle sans équivalent dans la région.

Filiale du géant ThyssenKrupp (157 000 salariés à travers 80 pays, 38,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2012/2013), ThyssenKrupp Presta France est la plus importante usine d'assemblage de systèmes de direction au monde. L'unité florangeoise en produit neuf millions par an sur ses chaînes d'assemblage entièrement automatisées, pour le compte de nombreux constructeurs automobiles : Volkswagen, Audi, BMW, Citroën, Renault, Fiat, Volvo, Ferrari, Bugatti... Elle emploie actuellement près de 1 300 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 527 millions d'euros (2012/2013). Le site, qui a recruté plus de 300 personnes au cours des trois dernières années, possède depuis septembre 2013 son propre centre de formation appelé Pôle de compétences « Campus ». Situé au deuxième étage des bureaux administratifs (lire notre encadré), cet espace s'adresse aussi bien aux apprentis qu'aux jeunes embauchés et aux salariés de l'entreprise qui souhaitent capitaliser leurs connaissances, se former, faire un bilan ou tout simplement s'informer.

« Nous avons créé cette structure en partant du constat que les cursus de formation existant ne répondaient pas complètement à la spécificité de nos besoins, explique Fernand Kiren, Directeur des Ressources Humaines. *Or, pour renforcer sa compétitivité, notre entreprise doit s'appuyer sur des compétences adaptées aux particularités de son process de fabrication. »*

24 000 heures de formation/an

Chez ThyssenKrupp Presta France, le budget « Formation » représente 5% de la masse salariale, c'est-à-dire 380 000 euros dont 270 000 euros sont éligibles (chiffres 2013). *« Le coût de ce dispositif est vraiment secondaire par rapport aux bénéfices que peuvent en retirer l'entreprise, son personnel et ses futurs employés »* souligne Fernand Kiren. Le site florangeois avance un chiffre annuel de 24 000 heures de formation, soit près de 4 jours par salarié et par an. Les modules proposés concernent la production, la prévention/sécurité, la maintenance technique, les langues étrangères, etc. Un tiers des cours est assuré par des formateurs internes habilités par l'Université de Lorraine, un des nombreux partenaires de ThyssenKrupp Presta France (Ecoles d'ingénieurs, IUT, lycées professionnels, organismes de formation professionnelle..).

Depuis septembre 2013, le centre de formation florangeois accueille en particulier 55 apprentis, dont une vingtaine suit des études supérieures. Dans de nombreux cas, l'apprentissage constitue un tremplin pour l'embauche. Au cours des trois dernières années, le site a ainsi recruté 21 apprentis et stagiaires à l'issue de leur période d'alternance.


Fernand KIREN

Chiffres clés

Un pôle de compétences de 250 m^2

- 6 salles de formations équipées de moyens numériques
- 1 salle de travaux pratiques pour les formations techniques
- 5 postes de e-learning
- 50 formateurs internes
- 240 fiches pédagogiques
- 1 portail « Compétences » pour accéder facilement à toutes les données de recrutement, apprentissage, formation et gestion des compétences



AFOREST s'implante à Florange

Créé il y a plus d'une soixantaine d'années, AFOREST est un organisme de formation professionnelle atypique dans l'espace transfrontalier du Grand Est, notamment par sa culture du monde de l'entreprise dont il est issu.
Son dixième centre de formation ouvrira ses portes à Florange, le 1er septembre prochain.

Au-delà de sa vocation pédagogique (se former et enrichir ses compétences tout au long de sa vie professionnelle), AFOREST se positionne comme un outil de progrès au service de l'entreprise. Son directeur, Alain Klein, prône l'idée d'une formation opérationnelle : « *Notre première volonté est d'améliorer le process et la performance interne de l'entreprise !* » AFOREST possède aujourd'hui 9 structures au cœur de l'espace Sarre/Lor/Lux (dont une au Luxembourg et une en Belgique), pour répondre aux besoins de ses clients implantés de part et d'autre des frontières, dans tous les domaines : industrie, commerce, services, grandes administrations.

La formation peut se dérouler sur le site même des entreprises avec une mise en pratique immédiate des apprentissages. Les modules proposés concernent des métiers et activités très variés : management commercial ou industriel, ressources humaines, bureautique, informatique, sécurité, automatismes, robotique, etc. « *Nous comptons près de 350 formateurs dont 150 sont en permanence sur le terrain. En plus des compétences, nous offrons ainsi la disponibilité et l'écoute indispensables à un accompagnement de qualité* » précise Alain Klein.

Un investissement d'un million et demi d'euros

Déjà présent dans la Vallée de la Fensch, AFOREST ouvrira le 1er septembre prochain son dixième centre de formation à Florange (ZAC des Vieilles Vignes) afin d'accompagner efficacement les entreprises dans leur quête de compétitivité. Les nouveaux locaux (plus de 1 500 m²) comprendront un hall polyvalent, un hall manutention, un quai pour chariots élévateurs et camions, un atelier de soudure, un magasin de stockage du matériel et dix salles de cours. Ils pourront accueillir entre 60 et 100 stagiaires, encadrés par une dizaine de formateurs.

Avec cet investissement d'un million et demi d'euros, AFOREST Florange souhaite permettre aux salariés du secteur industriel d'enrichir leurs compétences dans de nombreux domaines : management, sécurité, prévention, techniques et technologies...

À noter que ce centre proposera également des espaces dédiés à d'autres domaines comme le nucléaire.



Alain KLEIN

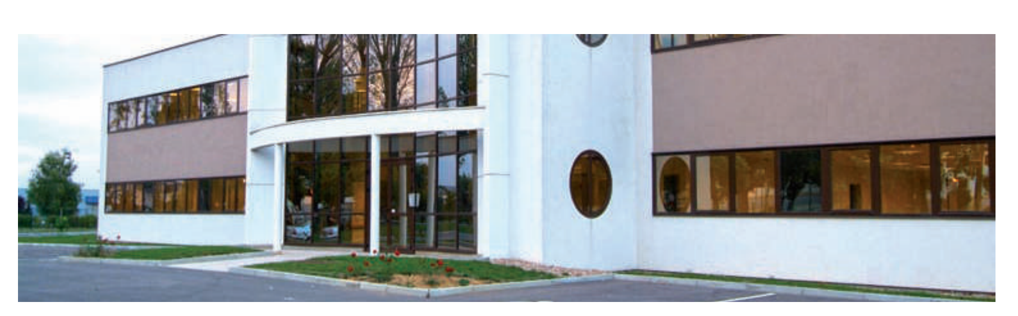
LE COIN DES ENTREPRENEURS

Vous êtes entrepreneur ?
Vous avez des besoins immobiliers ?
Vous avez un projet ?

Contactez notre service développement économique

Jean-Christophe Printz / François Demay

Courriel : deveco@agglo-valdefensch.fr
Tél : 03.82.86.81.72 / Fax : 03.82.86.81.82
www.agglo-valdefensch.fr



Dans le parc d'activités de la Feltière à proximité de l'A30, 2 plateaux de 450m² à louer ou à vendre. Loyer de 80€ HT/m² par an.



FENSCH Coup de Main, Un acteur efficace de la réinsertion professionnelle

Créée en 1987 à Hayange, l'association Fensch Coup de Main propose une solution souple et réactive aux besoins des particuliers, entreprises et collectivités. Par son action, elle facilite également la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emplois, sa vocation première.

Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) de six permanents, dont deux formateurs agréés, l'association Fensch Coup de Main accompagne et favorise l'insertion des demandeurs d'emploi sur le territoire communautaire, tout en répondant aux besoins en personnel des particuliers, entreprises et collectivités. « *Nous travaillons en étroite collaboration avec Pôle Emploi, les missions locales, les CCAS et les régies de quartier pour suivre au plus près le parcours professionnel de chaque demandeur d'emploi* » explique Gisèle Mastracci, directrice de l'association. Fensch Coup de Main propose ses services dans plusieurs domaines : bâtiment (gros œuvre et second œuvre), manutention, espaces verts (de la taille jusqu'à l'aménagement paysager), entretien, animation périscolaire, nettoyage (vitres, pierres tombales...), formation des auxiliaires de vie en collaboration avec les maisons de retraite et l'ASP PRO 57 (service à domicile pour personnes âgées ou handicapées), distribution de courrier pour le compte de communes ou de structures intercommunales, etc.

Réactivité, souplesse et accompagnement

À la fois pôle d'accompagnement socio-professionnel et organisme de formation, cette association intermédiaire (une des dix de Moselle), aidée par le Conseil général et par la DIRECCTE UT 57, a contribué à la réinsertion de 115 personnes (contrats aidés, CDD ou CDI) sur les 300 demandeurs d'emploi qu'elle a suivis en 2013. Cette réussite tient en quelques mots : réactivité, souplesse, accompagnement chez le client et suivi de l'ensemble des chantiers. « *Nous sommes capables de répondre aux demandes les plus urgentes, pour pallier un surcroît d'activité, remplacer un salarié en congé de maladie, etc. pour quelques heures ou à temps plein* » confirme Gisèle Mastracci.

Une réponse aux besoins des entreprises

Fensch Coup de Main compte en portefeuille plus de 700 particuliers, 45 entreprises, 11 collectivités et 22 associations (chiffres 2013). Elle a notamment travaillé pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, via des marchés à clauses sociales (réfection du Château de Wendel, aménagement paysager et gros œuvre au parking de la gare d'Uckange, réalisation des installations sanitaires du Gueulard + à Nilvange...). Installée depuis trois ans place Nicolas Schneider à Hayange, dans un bâtiment fonctionnel (plain pied de 140 m2 comportant un pôle technique), Fensch Coup de Main semble plus que jamais outillée pour remplir efficacement ses missions.

Tél. 03 82 85 88 11
www.fenschcoupdemain.fr



Nouveau partenariat avec Lorraine Internationale Mobilité

Créée au début des années 2000 mais interrompue en 2012, Lorraine Internationale vient de rebondir il y a quelques mois au sein du World Trade Center Metz-Sarrebrück.

La vocation de cette structure, désormais nommée Club Lorraine Internationale Mobilité (LIM), est d'aider de façon concrète les entreprises à réussir l'installation en Lorraine des salariés mutés, recrutés, français ou étrangers, dans le cadre d'une mobilité professionnelle géographique individuelle ou collective. LIM propose des services très opérationnels, par exemple pour faciliter l'octroi d'un visa, aider les salariés à trouver un logement, les mettre en relation avec des familles issues de leur pays d'origine, scolariser leurs enfants, etc. Ces prestations s'adressent aussi bien aux cadres dirigeants qu'aux techniciens, ingénieurs, chercheurs...

Présidée par Jean Toniolo, cette structure a signé une convention de partenariat triennale avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (jusqu'en 2016). *« Les activités du Club Lorraine Internationale Mobilité sur le territoire du Val de Fensch représentent une vraie opportunité pour les entreprises et leurs salariés,* estime Jean Toniolo. *Ce territoire présente un profil d'entreprises approprié pour nos missions (entreprises à capitaux étrangers, structures de taille importante, mobilité des cadres…). Ce partenariat illustre également la volonté de nos deux structures de travailler en commun pour rendre plus attractif le Val de Fensch sur le plan économique et développer les offres dédiées aux entreprises. »*

World Trade Center Metz-Sarrebrück
Club Lorraine Internationale Mobilité
2 rue Augustin Fresnel CS 88248
57082 Metz Cedex 03
(+33) 03 87 75 85 11
wtc-metz@moselle.cci.fr

Ils se sont installés sur le territoire



STELLA BOUTIQUE

Située 5 rue Maréchal Joffre à Hayange (sur la place de l'église Saint-Martin), **Stella Boutique** propose depuis le 19 novembre dernier une collection de prêt-à-porter féminin très tendance, du 36 au 54 : Femme Je vous Aime, Nana Baila (fabrication française), Met (marque italienne fashion), etc. Sylvie Lenert, gérante du magasin, vous accueille du mardi au vendredi (9h-12h ; 14h-19h) et le samedi (9h-12h ; 14h-18h). Conseils et sourire garantis !

Tél. 03 82 85 63 95
Facebook : Stella Prêt À Porter



S.E. LOGISTIQUE

S.E. Logistique, sous-traitant logistique de la société luxembourgeoise Secher Exploitation (60 personnes) spécialisée dans les échafaudages, s'est installée 8, rue d'Alsace à Florange au mois de janvier dernier. Deux premiers emplois ont été créés pour gérer le stock de matériel d'échafaudage et de conteneurs et préparer la logistique des chantiers. L'entreprise prévoit à terme d'embaucher deux personnes supplémentaires sur le site florangeois.



SEQUOÏA PRESSING

Sequoïa Pressing a ouvert ses portes le 15 mars dans la galerie marchande du Centre commercial E. Leclerc, à Fameck. Géré par Jean-Pierre Sow, le magasin emploie quatre personnes et propose un nouveau procédé de nettoyage à sec à base de silicone liquide, plus écologique que les détergents habituellement utilisés.

Ouverture du lundi au samedi 9h-20h



ANNIE RIFF (SOCIÉTÉ RELAXO'PRO)

Depuis le mois de mars, **Annie Riff (société Relaxo'Pro)** propose aux entreprises du territoire d'intégrer la gestion du stress et la prévention des troubles musculo-squelettiques dans leur Plan de prévention. Polyglotte (français, anglais, russe, polonais), elle intervient également au Grand-Duché de Luxembourg, sur les secteurs de Thionville, Metz et Nancy. Les séances individualisées apprennent à mieux gérer le stress, à prévenir le mal de dos et les troubles musculo-squelettiques grâce aux massages Amma assis, à la réflexologie plantaire, palmaire et faciale. Titulaire d'un BTS Esthétique et Cosmétologie avec formation en réflexologie, Annie Riff a été formée au massage Amma assis par Xavier Court, président fondateur de la Fédération Française de Massage Assis (FFMA).

Tél. 06 74 88 67 46

Patrick Peron, chantre du pragmatisme

Dynamique, volubile et jovial, le nouveau 1er Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch chargé du Développement économique ne risque pas d'engendrer une quelconque monotonie.



Repères

1954 - Naissance à Algrange

1972 - Entrée chez Sollac, comme technicien

2002 - Membre du Comité d'entreprise européen du Groupe Arcelor

2008 - Élu maire d'Algrange

2014 - Réélu maire d'Algrange et 1er Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch chargé du Développement économique

Ses nouvelles fonctions, le maire d'Algrange les a saisies à bras-le-corps, avec un savant dosage d'enthousiasme et de pragmatisme. Ce technicien qui a accompli toute sa carrière dans la sidérurgie lorraine puis au sein du Groupe ArcelorMittal, possède une vision très claire de sa tâche : « *En période de crise comme aujourd'hui, il est encore plus important de poursuivre nos actions de développement économique. Je suis persuadé qu'il est possible de créer de nouveaux emplois en poursuivant la commercialisation des zones d'activités actuelles (Sainte-Agathe, la Feltière, site de la Paix, Vieilles Vignes...) tout en réfléchissant à l'aménagement de nouveaux parcs d'activités.* »

Depuis sa nomination, Patrick Peron travaille en étroite collaboration avec le Président de l'intercommunalité, Michel Liebgott, en particulier pour étudier chaque nouveau projet d'implantation. En l'espace de quelques semaines, le nouveau Vice-Président a déjà noué plusieurs contacts intéressants. Ils pourraient se conclure par l'installation d'une nouvelle activité au Centre d'Appels de Fameck, et par un important programme immobilier ZAC de la Feltière.

Des atouts à faire fructifier

« *L'objectif est de poursuivre la création d'emplois sur cette zone commerciale en la rendant plus attractive, notamment grâce à la présence d'un hôtel et d'un restaurant. Les consommateurs seraient ainsi plus enclins à y séjourner après avoir effectué leurs achats.* » Pour Patrick Peron, la phase de repli liée à la désindustrialisation est terminée et il faut désormais se tourner vers l'avenir. Positionnée au cœur d'un vaste territoire transfrontalier, la vallée de la Fensch dispose avec Europort et EVOL'U4 de projets structurants qui sont autant d'atouts à faire fructifier.

Sur la table du nouveau Vice-Président figurent d'autres dossiers facteurs de développement économique. Le site de la Paix, à Algrange, pourrait dans un proche avenir accueillir 500 nouveaux logements. Pour mieux appréhender le projet dans sa globalité, la Communauté d'Agglomération réfléchit à la possibilité d'ajouter la compétence « logement » à son champ d'activités.

« *Je n'oublie pas la question des commerces de centre-ville,* ajoute Patrick Peron. *Nous devons améliorer leur attractivité, en concertation avec les principaux intéressés, les élus, les organismes consulaires, etc. D'ailleurs nous organisons le 22 septembre la 1ère édition des États Généraux du Commerce. Mais pour attirer d'éventuels repreneurs ou créateurs, notre réflexion doit s'élargir aux questions d'aménagement urbain et de requalification de la RD 952. A nous de créer les conditions pour donner envie aux consommateurs d'acheter localement.* »





VOUS AVEZ UN PROJET SUR LE VAL DE FENSCH ?



CRÉATION D'ENTREPRISE

IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ

DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ EXISTANTE

CONTACTEZ LA CAVF

03 82 86 81 72



deveco@agglo-valdefensch.fr

RENCONTREZ UN CHARGÉ DE MISSION

Examinez ensemble la viabilité économique de votre projet : analyse de l'activité, du business plan, des ratios économiques, des besoins de financements et des aides existantes.

FAITES VOUS ACCOMPAGNER

gratuitement par nos partenaires spécialisés dans la création d'entreprise (CCI, CMA, Alexis...)

SOLUTION IMMOBILIÈRE

La CAVF vous propose un local sur le territoire pour implanter votre activité.

ou

SOLUTION FONCIÈRE

La CAVF vous propose un terrain sur un parc d'activités communautaire.

PROCÉDURE POUR UNE IMPLANTATION FONCIÈRE

1. Le terrain est réservé pour une durée de 3 mois pour la conception d'un projet architectural. La CAVF fournit l'ensemble des règlements et documents d'urbanisme nécessaires.
2. Le projet est examiné en commission architecturale et paysagère en présence du service urbanisme de la CAVF, de l'architecte conseil, du porteur de projet et de son architecte.
3. Si avis **défavorable :** une nouvelle commission se réunit dans les 2 mois. Si avis **favorable :** le demandeur peut déposer son permis de construire

VENTE DU TERRAIN

La vente du terrain est actée en conseil de communauté. L'acte de vente est signé chez le notaire du porteur de projet.

SUIVI D'IMPLANTATION

La CAVF reste à l'écoute du porteur de projet pendant sa période de chantier et met tout en œuvre pour faciliter son implantation (viabilisation, adresse postale...). Elle l'oriente aussi vers ses différents partenaires pour des aides, et l'accompagne dans les recrutements avec Pôle Emploi ou dans ses besoins en formation avec le Conseil Régional.

www.agglo-valdefensch.fr